



200 balles...
Et pourquoi pas un mars ????

25.10.2016

Non contente de bousculer à nouveau les horaires, les services, les lieux de prises et fins de services...la direction s'arrange pour faire varier la durée de la journée à souhait...
L'heure de la contestation a sonné !!! Le 4 novembre défendez vous !!!



CGT Métro - RER

85 rue Charlot
75003 Paris

Tél : 01 44 84 52 55

Int : 58 771

Fax : 01 44 78 53 48

Cgtmetro-
rer@gmail.com

Retrouvez toutes les
infos sur notre site:

www.cgt-metro-rer.fr

Le 24 octobre 2016, la direction de la Ligne 1a reçu les représentants du Syndicat **CGT-RATP**, dans le cadre de l'**alarme sociale** déposée par ce syndicat pour le motif suivant :

«**Avenant n°2 au protocole automatisation ligne 1** »

Position du syndicat CGT-RATP

Le 18 octobre s'est déroulée la journée de « négociation » contenue en deux heures et précédée d'une seule et unique audience.

Nous regrettons et contestons la pratique qui consiste à réduire à mini ma le temps du dialogue social.

D'ailleurs, dans ce cadre, nous considérons qu'il n'a pas réellement existé dans le cadre de la négociation portant sur l'avenant n°2 à « l'accord sur l'organisation du transport et des stations de la ligne 1automatisée ».

En effet, la négociation repose normalement sur l'exercice d'un dialogue sincère, constructif et poursuivi dans le temps.

C'est dans ce cadre que la CGT RATP dénonce les termes de l'avenant qui, 3 ans seulement après la mise en place de la dernière organisation, vient bousculer à nouveau la vie des salariés sans qu'au préalable les dispositions nécessaires aient été prises pour faire en sorte que les questions relatives au stationnement, à la garde d'enfants, aux modifications de lieux et d'horaires de prises et fins de service ne posent des difficultés aux salariés. A dire vrai, ces questions n'ont pas suffisamment été travaillées.

En l'occurrence, nous avons plus le sentiment d'un passage en marche forcée, coûte que coûte, qui non seulement fait fi du dialogue, mais aussi du quotidien et des réalités de vie des salariés (familles monoparentales, difficultés financières, absence de véhicules ou de réseau de transport ...).

Nous dénonçons la méthode consistant à allonger la durée journalière sans que celle-ci ne soit soumise explicitement à négociation.

Dans les faits, vous renvoyez l'établissement de la durée journalière de travail à une simple note de service qu'il vous sera aisée de modifier à souhait selon vos besoins.

Vous comprendrez aisément que, non seulement pour les agents, mais aussi pour une organisation syndicale qui se veut honnêtement représenter et défendre les intérêts des salariés, c'est inacceptable !

C'est en ce sens que nous avons porté aujourd'hui la mise en œuvre de la poursuite du dialogue au travers de nouvelles audiences afin d'aboutir à un autre texte.

C'est là l'exigence des salariés représentés à travers la CGT.

Devant le refus de la direction de prendre en compte tant sur le fond que sur la forme nos demandes et revendications, nous sommes contraints de conclure à un constat de désaccord.



La bonne idée !
Dès maintenant,
Je rejoins la
CGT !!!

Le 04 novembre, je défends mes intérêts...
je suis en grève et je participe à la grève
organisée par la CGT !!!

Paris, le 25 octobre 2016

Madame LAIZIER Florence
Directrice de l'UO Ligne 1
BRD1 BOURDON

Objet :
Préavis de grève

Madame la Directrice,

La CGT RATP a porté l'exigence, lors de l'alarme sociale du 24 octobre 2016, de la poursuite du dialogue au travers de nouvelles audiences afin d'aboutir à un autre texte en lieu et place de l'avenant n°2 au protocole automatisation ligne 1.

Dans les faits, nous contestons, non seulement le fond du protocole sur la question des horaires fixés par notes de service, de la suppression de services, de la modification des attachements, des lieux de prises et fins de service mais aussi la forme qui a présidé à la négociation avec un temps particulièrement court accordé au dialogue social.

Or, malgré nos propositions en vue d'aboutir à un autre texte qui sans doute emporterait l'assentiment des salariés, et face au refus de la direction d'entendre nos demandes, nous décidons de recourir à la mobilisation des salariés.

C'est en ce sens que la CGT RATP dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des catégories de personnel de l'unité opérationnelle ligne 1 du :

Vendredi 4 novembre 2016 à 4h00 jusqu'au samedi 5 novembre 2016 à 4h00

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Ronfort', written over a horizontal line.

Nicolas RONFORT
Délégué Syndical Central Adjoint

**Le 04 novembre, je défends mes
intérêts...
je suis en grève et je participe à la grève
organisée par la CGT !!!**